

PIQUER, C'EST VOLER

Il y a plusieurs années maintenant, je collaborais avec une revue du Diocèse de Québec où je publiais, entre autres, des contes de Noël. J'avais inventé deux personnages : le sapin Pikatou, qui avait très mauvais caractère, et l'étoile Estelle, qui avait fait un long voyage pour se retrouver tout au haut de Pikatou. Ces contes ont eu un grand succès, notamment dans les écoles primaires du Québec, de l'Acadie et les écoles francophones de l'Ontario. Or un beau jour, quelques années après leur parution, je lis dans un quotidien de Québec le conte de Noël gagnant d'une enfant de la région. À ma grande surprise, j'y retrouve Pikatou et Estelle, et je reconnais MON écriture, MES phrases, MES intrigues. À l'époque, je n'ai rien fait. Je me voyais mal dénoncer cette enfant auprès du journal et faire tout un raffut. Aurais-je dû ? Je n'en sais encore rien.

Dans ma thèse de doctorat, qui date maintenant d'une quinzaine d'années, j'ai proposé un modèle de support à l'étudiant. J'oserais dire que j'étais une pionnière dans le genre, peu d'écrits et peu de recherche sur le support à l'apprentissage avaient alors déjà été publiés. Ce modèle a été repris et utilisé, parfois en changeant un mot, un terme, comme par exemple changer le mot « support » pour « soutien » et « étudiant » pour « apprenant »... mais il reste que le fond de l'ouvrage, c'est moi qui l'avais fait, et qu'on n'a pas toujours eu la politesse de citer mon nom dans la bibliographie.

Je ne voudrais pas ici apparaître comme une auteure frustrée, ce qui n'est pas le cas. Mais j'aimerais attirer l'attention sur une plaie qui, à l'heure d'Internet, semble se répandre de plus en plus : le plagiat.

C'est tellement facile, de nos jours, de se donner accès à des textes de toutes sortes, à des écrits, des monographies, des rapports de recherches : nous avons le monde au bout des doigts. Il vous est probablement arrivé, comme à moi, de lire un texte tellement bon que vous auriez souhaité l'avoir vous-même écrit... Peut-être ce texte ne

laisse-t-il pas transpirer tout le travail qui a été réalisé avant sa « conception », toutes les lectures qui ont été faites, toutes les recensions d'écrits, les synthèses, les notes qui ont été rédigées avant d'en arriver au texte final.

Et c'est justement à cause de ça que je trouve important qu'on respecte la propriété intellectuelle comme on devrait normalement respecter la propriété quelle qu'elle soit.

Obtenir un diplôme, c'est généralement le but qu'on poursuit en étudiant; et une fois le but atteint, on cherche à améliorer sa situation professionnelle, à dénicher un emploi rémunérateur et intéressant. Or, selon les experts en la matière, « posséder des connaissances et des diplômes n'est pas suffisant si l'on n'a pas les qualités personnelles permettant de répondre aux nouveaux défis du marché du travail »¹ Parmi les dix qualités recherchées des employeurs, on retrouve la maturité et l'intégrité.

Alors, pourquoi plagier ? Pour sauver du temps ? Pour avoir l'air « inspiré » ? Pour utiliser n'importe quel moyen pour avoir des crédits, voire un diplôme ? Est-ce comme ça qu'on assume ses responsabilités dans la vie ?

Mais dites-moi franchement : une fois votre parchemin en main, quand vous vous regarderez dans le miroir, serez-vous un diplômé fier de lui ou une diplômée fière d'elle-même si vous l'avez obtenu en récupérant les travaux et les recherches des autres sans citer honnêtement vos sources ?

Évidemment, quand je parle ici de « récupérer », je ne veux pas critiquer la vraie recherche, celle qui remet en question ce qui a été fait avant soi, pour faire avancer la science, comme on dit. Et c'est ici qu'il y a peut-être quelque chose à faire. Je lisais dernièrement le compte rendu d'une journée d'études tenue à la Télé-université sur le thème du plagiat, et j'en ai retenu une réflexion faite par une personne participante : quand est-ce qu'on apprend aux jeunes, même aux enfants à citer leurs sources ? Je connais des parents qui sont tout fiers de parler des recherches que fiston ou fistonne font sur Internet pour enrichir un devoir, par exemple. Et ça commence tôt, même à l'école primaire, foi d'auteur de contes pour enfants ! Le respect de la propriété intellectuelle, est-ce que ça ne devrait pas faire partie de l'éducation ?

¹ Rodgers, Caroline, La Presse, Montréal, samedi 16 janvier 2010. ... Je cite mes sources !

Je ne voudrais pas, non plus, laisser entendre que seuls les écoliers, les écolières, les étudiants et les étudiantes plagient : que non ! Il y a des chercheurs et des professeurs qui se font un malin plaisir de reprendre à leur profit les bonnes idées et les pistes de leurs collègues. De quoi rendre muet sur ses intuitions... au cas où ...

Mais entendons-nous bien : dans quelque cas que ce soit, piquer, c'est voler !

Céline Label

Avril 2010